## □ DES SOINS À DISTANCE □

De plus en plus, les familles du service extérieur sont confrontées à la difficulté de procurer à leurs parents ou à d'autres membres de leur famille, les soins nécessaires alors qu'ils sont en poste à l'étranger. Il existe très peu de précédents pour aider ces familles à traverser ces moments difficiles durant lesquels elles se sentent parfois très seules.

Les problèmes que posent ces « soins à distance » ne sont pas négligeables. Pour la plupart des personnes âgées et leurs familles, il y a avant tout, la crainte de ne plus revoir ceux qu'on aime. Et à la peine que l'on ressent à voir diminuer la santé d'un parent, se rajoutent les problèmes de logistique que représentent les dispositions à prendre pendant que la famille se trouve en poste à l'étranger. Des conflits peuvent survenir entre frères et sœurs, lorsqu'il faut décider qui doit assumer la responsabilité des soins des parents, tandis que le fils, la fille ou les petits-enfants en mission au loin, se sentent frustrés de ne pouvoir entretenir de rapports constants avec ceux qui leur sont chers. Pour surmonter ces difficultés, il faut se préparer d'avance. Ce n'est qu'à cette condition que votre famille pourra avoir l'esprit tranquille quand elle se trouve au loin.

« La dernière chose à faire est d'attendre qu'une crise se produise » affirme Suzanne Smith ». « Beaucoup de gens ont du mal à raisonner lorsque l'état de santé de leur parent s'aggrave et qu'ils se rendent compte qu'ils ne s'en sortent plus. Il faut être prêt d'avance et lorsque le moment arrive, les choses sont moins pénibles ».

Les familles doivent examiner les ressources qui existent dans le quartier où le parent habite. Marjorie Caverly, des Affaires extérieures, recommande de consulter les personnes âgées et de les faire participer à la décision. Si vous cherchez un endroit où vous pourriez placer un membre de votre famille, emmenez la personne avec vous pour qu'elle vous dise ce qu'elle pense des lieux, de la direction et des résidents.

Il existe divers niveaux de services selon les besoins des clients. Suzanne Smith précise que grâce à l'amélioration des services de soins à domicile, bien des personnes âgées peuvent rester chez elles plus longtemps qu'avant. « Les services de soins de santé à domicile se sont grandement améliorés et cela permet aux gens de garder leur autonomie, moyennant un peu d'aide de l'extérieur. Nous disons toujours que les gens devraient rester chez eux tant qu'ils en sont capables, même s'ils ont besoin d'un peu d'aide. »

Les niveaux de soins de santé en établissement sont déterminés en fonction des besoins des clients. Les soins donnés en milieu institutionnel s'adressent aux personnes qui en ont besoin pendant une période allant jusqu'à une heure et demie par jour. Les soins prolongés s'appliquent à celles qui ont besoin d'une heure et demie à deux heures et demie de soins. Quant à celles qui ont besoin d'au moins trois heures de soins par jour, elles entrent dans la catégorie des « traitements de maladie chronique ».

Pour déterminer le niveau d'aide dont les clients ont besoin, le service fait faire un bilan médical et demande à une infirmière de la santé publique d'évaluer comment la personne fonctionne. Il ne faut pas oublier qu'il y a des listes d'attentes pour tous les niveaux de soin. Dans le cas des soins de maladies chroniques, l'attente peut être d'un ou deux ans.

Le fait de savoir que l'on s'occupe bien de votre parent vous aidera à avoir l'esprit tranquille lorsque vous serez au loin. Mais il est également essentiel pour le parent âgé, comme, pour l'enfant adulte, de garder le contact. Marjorie Caverly rappelle combien il importe que la famille à l'étranger entretienne une correspondance régulière. Recevoir fréquemment des nouvelles de ses enfants et petits-enfants a bien plus de valeur que n'importe quel cadeau. L'échange de cartes et de lettres aide à compenser l'éloignement des membres d'une même famille séparés par des continents et à

réduire l'attente entre deux visites. Lorsque cela est possible, l'envoi de messages enregistrés sur bandes en cassettes permet un dialogue en plusieurs dimensions où l'on échange plus que des mots : les voix, les sons, les chants, les rires donnent davantage de volume. Des bénévoles ou des infirmières peuvent aider grandpère ou grand-mère à enregistrer leur message et à l'expédier à la famille.

Pour tous renseignements sur les services à domicile ou en établissement, on peut contacter les services de la province ou, dans la région d'Ottawa, appelez Suzanne Smith, du bureau du service de la coordination pour le Placement, au (613) 727-0132. Aux Affaires extérieures, c'est à Marjorie Caverly qu'il faudra vous adresser au (613) 992-1641 si vous avez besoin d'assistance pour connaîre les ressources disponibles dans la région où la personne intéressée réside

(Traduction d'extraits du Ottawa Citizen du 8 mai 1988.)

## Tendance de la population canadienne de plus de 65 ans

| Date: | #000 | % Population |
|-------|------|--------------|
| 1981  | 2,36 | 9,7%         |
| 1986  | 2,73 | 10,7%        |
| 1991  | 2,17 | 11,9%        |
| 1996  | 3,58 | 13,1%        |
| 2001  | 3,88 | 14,0%        |
| 2006  | 4,14 | 14,7%        |
| 2011  | 4,54 | 16,1%        |
| 2016  | 5,19 | 18,4%        |
| 2021  | 5,86 | 21,0%        |
| 2026  | 6,57 | 23,9%        |
| 2031  | S/D  | 26,5%        |
|       |      |              |

Le vieillissement de la population du Canada se traduira par une demande excessive de soins de santé en milieu hospitalier et autres institutions. C'est ce qui ressort du graphique publié le 15 février 1986 dans le Citizen d'Ottawa.